

# DONNÉES DE VIGIE ET DE SURVEILLANCE

Direction régionale de santé publique de Montréal

14 mai 2025

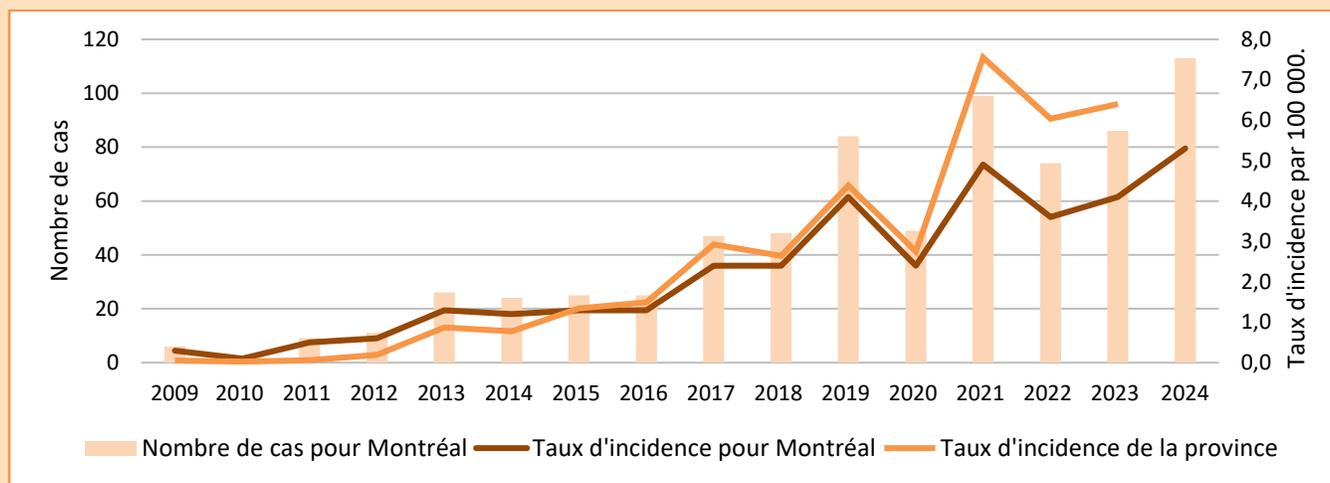
## MALADIE DE LYME CHEZ LES MONTRÉALAIS : PORTRAIT DE L'ANNÉE 2024

### INTRODUCTION

En 2024, la Direction régionale de santé publique de Montréal a enregistré 113 cas de maladie de Lyme, correspondant à un taux d'incidence de 5,3 cas par 100 000 personnes-années. Il s'agit des chiffres les plus élevés observés dans la région (Figure 1)\*. Cette même année, l'ensemble de l'île de Montréal a été désignée pour la première fois comme une zone à risque pour la maladie de Lyme (en d'autres mots, une « zone endémique »).

L'augmentation du nombre de cas observée au cours de la dernière décennie est notamment due aux changements climatiques. Les températures plus chaudes et les variations plus importantes du climat permettent aux tiques d'être actives plus longtemps et de se propager davantage, ce qui augmente les risques d'être piqué.

### Nombre de cas de maladie de Lyme à Montréal, et taux d'incidence pour Montréal et le Québec, 2009 à 2024 (Figure 1)



\*La maladie de Lyme est devenue une maladie à déclaration obligatoire au Québec en 2003.

### QUI EST LE PLUS TOUCHÉ ?

Le groupe d'âge le plus touché était celui des 5 à 9 ans, avec 15 cas et un taux d'incidence de 14,7 pour 100 000 personnes. La répartition selon le sexe était relativement équilibrée, avec 54% de femmes et 46% d'hommes.

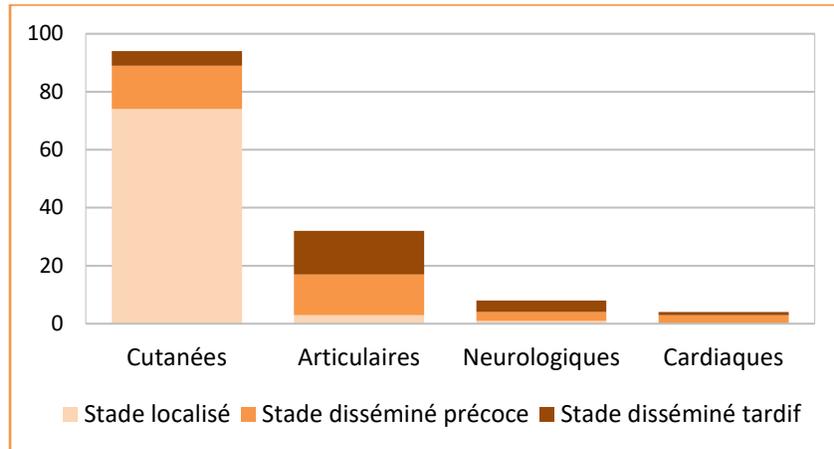
### SYMPTÔMES ET STADE DE LA MALADIE

Selon les enquêtes épidémiologiques, 66% des cas ont été diagnostiqués au stade localisé, correspondant au début de l'infection et se manifestant principalement par une rougeur sur la peau appelée érythème migrant. Cette lésion cutanée est le symptôme le plus courant de la maladie. Les autres cas ont été diagnostiqués à des stades plus avancés, soit 20% au stade disséminé précoce et 14% au stade disséminé tardif.

À ces stades, la maladie peut entraîner diverses complications, notamment :

- des manifestations articulaires, pouvant se traduire par une enflure ou des douleurs aux articulations ;
- des manifestations neurologiques, comme la paralysie du visage ;
- des manifestations cardiaques, telles que des palpitations ou douleurs à la poitrine (Figure 2).

### Manifestations cliniques observées chez les cas de maladie de Lyme selon le stade, Montréal, 2024 (Figure 2)



### HOSPITALISATION

En 2024, 10 personnes atteintes de la maladie de Lyme à Montréal ont été hospitalisées, représentant 9% des cas enregistrés. Leur âge variait de 5 à 75 ans (médiane : 44 ans), et la répartition selon le sexe était égale entre les femmes et les hommes. Tous avaient reçu un diagnostic à un stade disséminé de la maladie. Le portrait clinique comprenait des manifestations cutanées (64%), articulaires (55%) et cardiaques (27%).

### LIEU PROBABLE D'INFECTION

Parmi l'ensemble des cas enquêtés, 80% auraient contracté l'infection au Québec, principalement en Estrie et à Montréal (Tableau 1).

### Répartition des cas de maladie de Lyme selon la région la plus probable d'infection, Montréal, 2024 (Tableau 1)

	N	%
<b>Infection au Québec</b>	90	80
Estrie	34	30
Montréal	29	26
Montérégie	8	7
Laurentides	8	7
Lanaudière	5	4
Outaouais	4	3
Mauricie-et-Centre-du-Québec	2	2
<b>Infection à l'extérieur du Québec</b>	21	19
<b>Information non disponible</b>	2	2

## FACTEURS DE RISQUE ET PRÉVENTION

Le principal facteur de risque rapporté par les cas était la pratique d'une activité en plein air (95%), le plus souvent la randonnée ou le camping, dans une zone endémique. Bien que la maladie de Lyme se transmette par piqûre de tiques, seulement 57% des cas ont rapporté avoir observé une tique sur leur peau.

Pendant une activité extérieure :

1. Vêtements : Portez des vêtements longs et de couleur claire, des souliers fermés, et couvrez-vous bien.
2. Chasse-moustiques : Utilisez un produit à base de DEET ou d'icaridine.
3. Sentiers : Marchez dans les sentiers dégagés.

Après une activité extérieure :

1. Examen corporel : Examinez tout votre corps. Utilisez un miroir ou demandez de l'aide pour examiner les parties moins visibles.
2. Bain/douche : Prenez un bain ou une douche dans les deux heures suivant l'activité.
3. Équipement/vêtements : Examinez votre équipement pour éviter d'introduire des tiques chez vous. Éliminez les tiques sur vos vêtements en les mettant à la sècheuse à haute température.

Si vous avez été piqué par une tique au Canada ou aux États-Unis, retirez-la et conservez-la, puis appelez Info-Santé 811 ou consultez votre pharmacien ou votre pharmacienne rapidement. Selon l'évaluation de la situation, un antibiotique pourrait vous être prescrit de façon préventive. Pour plus d'informations sur les recommandations pour se protéger des tiques ou retirer une tique présente sur soi consultez [Québec.ca - Se protéger des piqûres de tiques](http://Quebec.ca - Se protéger des piqûres de tiques).

---

### Analyse et rédaction :

Tanya-Lee Charette, Agente de planification, de programmation et de recherche (APPR), Urgences sanitaires en maladies infectieuses (USMI), Prévention et contrôle des maladies infectieuses (PCMI)

Alexandre Barris, APPR, Prévention et contrôle des risques environnementaux (PCRE), Santé environnementale et parcours de vie en milieux urbains (SEPVMU), Environnements urbains et santé des populations (EUSP)

Fredrick Charbonneau, APPR, PCRE, SEPVMU, EUSP

### Avec la collaboration de :

Nicolas Sheppard Jones, Responsable médical USMI et Infections et interventions en milieux de vie et de soins, PCMI

Katherine Crowe, Cheffe de service USMI, PCMI

Jean-Philippe Proulx, Infirmier clinicien assistant au supérieur immédiat USMI, PCMI

L'équipe vigie du secteur PCMI

Tous les auteurs et collaborateurs sont affiliés à la Direction régionale de santé publique de Montréal.

**Graphisme :** Delphine Forest-Maurice et Linda Daneau, graphistes

---